



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 22 septembre 2022**

Le Conseil Municipal a été convoqué en séance ordinaire par M. le Maire le 22 septembre 2022 à 19 heures 15 avec l'ordre du jour suivant :

- Climatisation secrétariat mairie.
- Fond de Solidarité Logement
- Portail ENSAP (exposition de documents de rémunération) : convention
- Bail société GTT France
- Tarifs du périscolaire
- Eclairage public
- Containers recyclage
- Divers

Sous la présidence de M. Rémy MARCHAL, Maire,

**Membres présents :** DOUILLOT Rémi, LORICH Jean-Claude, Mme SCHMITT Véronique, GIRE Guillaume, SCHARFF Francis, HUOT Adeline, MANNEQUIN Frédéric, NOEL Sandrine, ROMER Evelyne convoqué le 17 septembre 2022

**Membres absents excusés :**

**Secrétaire de séance :** MANNEQUIN Frédéric

**COMPTE RENDU**

**Fond de Solidarité Logement (FSL)**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier envoyé par le département de la Moselle qui sollicite le soutien des communes au FSL pour 2022. Le tarif pour les communes est de 0.30 cts par habitant.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de participer et autorise monsieur le Maire à signer la convention avec le Département de la Moselle.

**ENSAP (Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal la possibilité pour la commune d'adhérer à l'ENSAP (Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public). Cet espace est géré par la DGFIP et permet un traitement automatisé de données à caractères personnel (mise à disposition et conservation sur support électronique des bulletins de paye et de solde des agents civils de l'Etat, des magistrats et des militaires.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'ENSAP et autorise monsieur le Maire à signer la convention avec la Direction Générale des Finances Publiques.

### **Tarifs des services du périscolaire**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'augmentation des repas par le prestataire, la commune d'Imling a décidé de modifier les tarifs des participations des familles, à savoir :

HORAIRES		TARIFS
Matin	07H30 – 08H30	1,80 €
Midi	11H30 – 12H15	1,80 €
Repas	12H15 – 13H30	6,00 €
Soir	16H30 – 18H00	2,00 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la modification des tarifs des services du périscolaire cités précédemment.

### **Bail Société GTT France SAS**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le bail de location avec la société GTT France SAS concernant le terrain communal cadastré section 1 n° 147 arrive à échéance.

La société souhaite renouveler le bail pour une durée de 12 ans.

Le montant du loyer sera de 4.343,96 € annuel, payable en un seul terme et indexé à l'indice trimestriel des loyers commerciaux publié par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

Le conseil municipal à l'unanimité

- Donne son accord pour le renouvellement du bail,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

### **Eclairage public**

Dans le cadre de l'effort demandé aux collectivités territoriales pour l'économie d'énergie, Monsieur le Maire propose au conseil municipal une coupure de l'éclairage public pendant une partie de la nuit.

Après délibération, le conseil municipal, à la majorité, décide de l'extinction de l'éclairage public de 23H00 à 04H00. Deux horloges astronomiques seront installées pour programmer cette coupure.

### **Climatisation secrétariat mairie**

Vu les épisodes de canicule de plus en plus important, Monsieur le Maire propose l'installation d'une climatisation dans le secrétariat de la mairie en 2023.

Le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable. L'installation et l'acquisition seront inscrits au budget principal 2023.

**Containers de recyclage** (verre, papier) : Monsieur le Maire propose que les containers déplacés en contre-bas de l'accès au pont, suite aux travaux, restent en place car l'accès et le dépôt est plus sécurisé. Le conseil municipal donne son accord.

**Brioche de l'Amitié** : Les conseillers passeront jeudi 06 octobre 2022 à partir de 17H30 Merci de leur réserver un bon accueil.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de rajouter deux points à l'ordre du jour. Suite à une abstention la décision est prise de faire une réunion le mercredi 28 septembre.

La séance est levée à 20h30.